



Tél 05.65.24.72.12
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AUJOLS

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2026

Présents : Frédéric BARBILLON, Françoise BOURSEUL LAVILLE, Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Vincent GANGLOFF, Damien NASTORG, Caroline TREMESAYGUES.

Excusés : Pierre MORICE (pouvoir à Françoise Bourseul Laville), Mireille PFENDT, Sébastien JACQUES.

Secrétaire de séance	Début de la réunion	Fin de la réunion
Christiane FOURES	18h00	19h00

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2026
- 2/ FINANCES : validation du Compte Financier Unique (CFU)
- 3/ FINANCES : affectation du résultat 2025
- 4/ Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2026

Le procès-verbal de la séance du 24 février 2026 est adopté à l'unanimité, et sans observations, par l'ensemble des conseillers présents.

2/ FINANCES : Validation du Compte Financier Unique (CFU)

Madame le Maire donne des explications sur le nouveau document budgétaire dénommé Compte Financier Unique (le CFU) qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif.

Madame FOURES Christiane, adjointe, donne lecture du compte financier unique 2025. Les résultats identiques à ceux du compte de gestion du trésorier sont les suivants :

COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Compte Financier Unique fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2025 :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	99 771,44	0,00	40 302,40	0.00	140 073,84
Opérations de l'exercice	239 621,30	305.784,91	127 519,05	103 728,94	367 140,35	409 513,85
TOTAUX	239 621,30	405 556,35	127 519,05	144 031,34	367 140,35	549 587,69
Résultat de clôture	0.00	165 935,05	0.00	16 512,29	0.00	182 447,34
<i>Restes à réaliser</i>					137 526,92	24 058,00
<i>Reste à réaliser (différence entre recettes et dépenses)</i>					113 468,92	
TOTAL EXCEDENT 2025						68 978,42

Soit un résultat global de clôture pour 2025 de 16 512,29 € + 165 935,05€ = 182 447,34 €

De ce résultat de clôture, il y a lieu de déduire le montant des restes à réaliser, soit 113 468,92 €, pour obtenir le résultat excédentaire définitif de l'année 2025 qui s'établit à 68 978,42 €, somme dont on pourra disposer pour le budget de 2026.

DELIBERATION : Madame le Maire n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2025 et approuve, à l'unanimité des membres présents le Compte Financier Unique.

3/ FINANCES : Affectation des résultats 2025

Suite au vote du Compte Financier Unique, Madame Le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;

Résultat de fonctionnement de 182 447,34 € affecté comme suit :

- affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068).....96 956,63 €
- affectation à l'excédent reporté du budget 2026 (ligne 002) report à nouveau créditeur68 978,42 €

DELIBERATION : L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 19h00.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Geneviève DEJEAN

Christiane FOURES